

## Information sur l'audition

- Objet de l'audition : Dispositions d'exécution de la FINMA relatives à la LSA et à l'OS :  
Projets de révision totale de l'ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances ainsi que des circulaires 2016/6 « Assurance sur la vie » et 2017/3 « SST » ; projets de révision partielle des circulaires de la FINMA 2010/3 « Assurance-maladie selon la LCA », 2016/2 « Publication – assureurs (*public disclosure*) », 2016/3 « ORSA », 2016/4 « Groupes et conglomérats d'assurance », 2017/5 « Plans d'exploitation – assureurs » [comprenant l'abrogation des circulaires de la FINMA 2008/25 « Obligation de renseigner – assureurs », 2008/42 « Provisions – assurance dommages », 2008/43 « Provisions – assurance sur la vie », 2011/3 « Provisions – réassurance », 2016/5 « Directives de placement – assureurs »]
- Projets d'ordonnance et de circulaires ainsi que rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur les projets d'ordonnance et de circulaires de la FINMA.
- Délai de réponse : **22 novembre 2023**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Tobias Nussbaumer  
Laupenstrasse 27  
CH-3003 Berne  
[tobias.nussbaumer@finma.ch](mailto:tobias.nussbaumer@finma.ch)
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.

Questions complémentaires :

Tobias Nussbaumer  
Tél. +41 (0)31 327 95 75  
[tobias.nussbaumer@finma.ch](mailto:tobias.nussbaumer@finma.ch)

Contact médias :

Vinzenz Mathys  
Tél. +41 (0)31 327 19 77  
[vinzenz.mathys@finma.ch](mailto:vinzenz.mathys@finma.ch)